

## I.

## EAUX DE SOURCE.

Les défenseurs des sources ont, pour argument principal, la limpidité et la fraîcheur inaltérable de cette eau. Cette double qualité, si précieuse dans les ménages, y existe réellement, personne n'a songé à la contester. De sorte que si cette eau coulait sous nos murs à volume constant, si aucune cause d'altération ne pouvait l'atteindre, si l'avenir du service public était assuré contre toutes chances de diminution ou d'insuffisance de quantité, tout serait dit, et Lyon serait la plus richement servie de toutes les grandes villes qui l'ont précédé dans de semblables créations.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et toutes les réponses, quelque ingénieuses soient-elles, ne peuvent détruire la réalité matérielle des objections présentées. Il s'agit de faits bien observés. Tous les raisonnements viennent se briser contre leur inflexibilité.

Ainsi nous dirons avec M. Mondot de Lagorce (1), que les eaux de Royes jaugées pendant deux étés différents ont varié de 15,000,000<sup>m</sup> à 8,226,000<sup>m</sup>, en 24 heures.

Nous reconnaitrons avec les habitants de Neuville et Fontaine, que le volume de leurs cours d'eau baisse sensiblement pendant les chaleurs de l'été, et que, dans les grandes sécheresses, quelques uns tarissent complètement.

L'inconstance du volume est donc un fait incontestable.

Mais, allant plus loin, nous trouvons avec M. Pigeon que le volume pris même à son maximum serait insuffisant pour fournir aux besoins de la voirie, et à l'entretien des fontaines monumentales (2).

(1) *Mémoire* de M. Terme, pag. 134.

*Eaux de source et de rivières*, par M. Dupasquier, pag. 16.

(2) *Études sur la question de l'établissement hydraulique*; *Annales de la Société d'agriculture*, septembre 1844, pag 259, lig. 24.